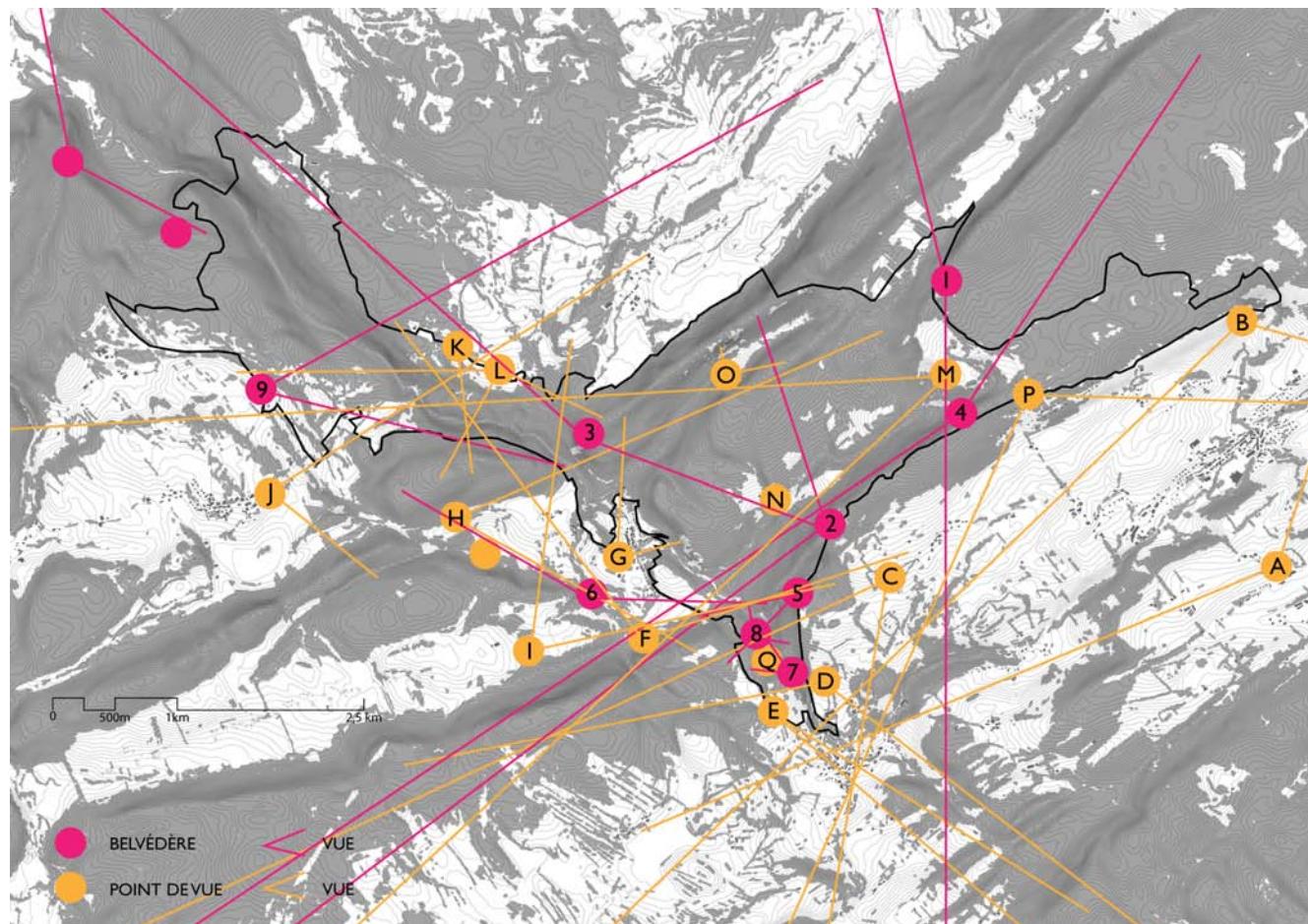


<b>II - Points sensibles</b>	<b>21</b>
A. (Belles vues) et belvédères	22
B. Points de repère et clefs de lecture	32
C. Eléments hors du commun	34
D. Patrimoine	41
E. Itinéraires	44
F. Villages	54
G. Constructions isolées	56

## II. POINTS SENSIBLES

### A. (Belles) vues et belvédère



De nombreux **points de vue sont aménagés** dans et autour du site classé. Ils se situent essentiellement en **point haut** (Bulay Roche fendue Couliou Cuiard, Château de la folie) ou en lien avec des **points d'attraction** (cascade du bief de la Ruine, gorges de Malvaux). Seul le banc installé à Chaux propose un « belvédère » en **situation ordinaire**.

D'autres situations ordinaires, **non aménagées**, complètent les vues remarquables proposées par les belvédères aménagés.

L'intérêt de ces vues peut être de plusieurs ordres, plaisir, **compréhension du site classé et de son territoire**, cohésion visuelle du territoire.

La **pérennité** de ces lieux implique de préserver :

- les **dégagements visuels** permettant de voir
- la **qualité des paysage vus**.

Le recensement de ces points de vue fait apparaître différents niveaux d'exposition visuelle, avec **des lieux très exposés** comme **les côtes** et **des lieux effacés**, comme **le Paradis**.

Il montre également le **rôle primordial des abords du site**, tant pour le **premier plan** qu'ils offrent au **site** que pour les **vues** qu'ils génèrent depuis le site classé.

Les **vues sur le val Foncine** sont aujourd'hui presque **inexistantes** mais certaines seraient possibles. La création de telles ouvertures permettrait **d'ouvrir le site classé de la Haute-vallée de la Saine à la vallée elle-même**.

Les vues aujourd'hui non aménagées pourraient être valorisées par la **création de situations incitant à s'arrêter** (intervention légère) ou par leur **intégration à des promenades**.

## Les belvédères

### 1 - Le belvédère du Bulay (hors site)

Entrecôte et côte Poutin  
clairière de Chaux, du Châtelet et Triangle vert

puissance de la masse  
évasion  
horizon étendu

- *plaisir de la montagne*
- *cohésion visuelle du territoire*



### 2 - Le belvédère du Couliou

clairières des Neveaux et du Sauget,  
des Planches et de Montliboz, du Châteletet de Chaux  
côte Poutin

paysage habité  
évasion  
horizon étendu  
colonisation dangereuse par des végétaux hauts

- *plaisir de la montagne*
- *cohésion visuelle du territoire*

### 3 - Le belvédère du Cuiard

Les Planches dans son site  
la Saine  
la route à l'entrée des gorges

horizon montagneux  
profondeur du paysage

- *compréhension du territoire*
- *plaisir de la montagne et de la campagne*
- *plaisir de la situation*



#### 4- Le belvédère de la Roche fendue

côte Poutin, Bulay, Arboux  
clairières du Paradis et des Nevreaux, Châtelet

puissance de la masse  
évasion  
mise en scène du plateau et de la roche des Arboux  
horizon  
profondeur du paysage

- plaisir de la montagne
- plaisir de la situation

#### 5 - Le belvédère du bief de la Ruine

la chute du bief de la Ruine  
les gorges de Malvaux et la RD 127

mise en scène du vertigineux  
spectacle de l'eau  
risque d'impact de la RD

- plaisir de la montagne

#### 6 - Le belvédère du château de la folie (HS) (attention, il ne se situe pas au château de la folie)

des Prés de Cran à la côte Bayard  
le Sauget  
la Côte Poutin  
le Cuiard

contraste campagne / montagne, habité / sauvage  
présence excessive des bâtiments du GAEC  
manque d'invitation à pénétrer le site

- plaisir de la montagne
- compréhension du site (améliorable)



## 7 - Le belvédère de la RD (gorges de Malvaux)

gorges de Malvaux

manque de soin des flancs de la vallée  
manque de dégagements des gorges  
manque d'ospitalité du belvédère

*potentiellement :*

- *plaisir de la montagne*
- *compréhension du territoire*



## 8 - Le belvédère de la RD (cascade du bief de la Ruine)

cascade du bief de la Ruine  
gorge de Malvaux

manque d'ospitalité du belvédère (et des à-côtés)  
spectacle de l'eau

*- plaisir de la montagne*



## 9 - Le banc de Chaux

la côte Poutin

puissance de l'ouverture  
horizon montagneux  
profondeur du paysage

*- plaisir de la campagne et de la montagne*  
*- compréhension du territoire*  
*- cohésion visuelle du territoire*



## Les (belles) vues

A – La source de la Saine et les pelouses écorchées (HS)

Foncine le Haut dans son site  
la source et ses pelouses écorchées

puissance de la source dans son coteau  
manque d'intégration et de cohérence des constructions du Bayard  
en cas de boisement du coteau :  
- perte de lisibilité de la vallée  
- perte de lisibilité de la source  
- disparition des pelouses

- plaisir de la situation  
- compréhension du territoire



B – Sur le chemin de la source de la Saine (HS)

Foncine le Haut dans son site  
l'église

manque d'intégration et de cohérence des boisements  
fort impact du vis à vis  
fort impact des extensions proches  
sentiment de fermeture de la vallée

- plaisir de l'ouverture  
- compréhension (un peu confuse) du territoire



C – Les Ruines (HS)

paysage habité  
horizon montagneux

- plaisir de la campagne et de la montagne



D – Les Douanets (HS)

Foncine le Bas dans son site  
RD 127  
La Cingernaux

paysage habité  
horizon montagneux  
risque d'impact de la RD

- plaisir de la campagne et de la montagne
- compréhension du territoire



E – La Cingernaux

paysage habité  
horizon montagneux

- plaisir de la campagne et de la montagne



F - Le triangle vert (HS)

de la côte Poutin aux gorges de Malvaux  
l'écaille de Dogger et la prairie à son pied

paysage habité  
horizon montagneux  
entrée des Planches

- plaisir de la campagne et de la montagne
- compréhension du site



## G – Le village des Planches-en-Montagne

la Saine dans un village  
les Planches dans son site  
la prairie humide

apparition de l'extension sur la butte

- plaisir de la Saine
- compréhension du territoire



## H – La clairière de Montliboz (HS)

de l'écailler à l'entrée des gorges de Malvaux  
la roche et les pylônes du Couliou

profondeur du paysage  
paysage habité  
horizon montagneux  
présence excessive du camping  
manque de mise en valeur de la vue sur les gorges

- plaisir de l'ouverture
- plaisir de la campagne et de la montagne
- compréhension du site

## I – Le Châtelet (HS)

de la côte Poutin à l'entrée des gorges de Malvaux  
les prairies (reste de coulée)  
la roche et les pylônes du Couliou

manque d'invitation à pénétrer le site  
clarté relative du relief  
fin de premier plan peu valorisante

- plaisir de l'ouverture
- compréhension du site (améliorable)



#### J – Chaux et le site (HS)

de la côte Poutin au Bayard, à travers Chaux  
la roche et le pylône du Couliou

paysage habité  
horizons montagneux  
profondeur des paysages

- plaisir de l'ouverture
- plaisir de la campagne
- cohésion visuelle du site



#### K – Des Prés de Cran à Chaux

Chaux

paysage sauvage et habité

- plaisir de la campagne et de la montagne
- cohésion visuelle du territoire



#### L – Des Prés de Cran au site

la côte Poutin, Les Planches et l'entrée des gorges de Malvaux

paysage sauvage et habité  
horizon montagneux  
puissance des masses et des reliefs  
profondeur du paysage

- plaisir de la campagne et de la montagne
- cohésion visuelle du territoire



## M – Le plongeoir des Arboux

les prairies du Sauget et des Nevreaux  
le Triangle vert  
le Châtelet

évasion  
puissance de la masse  
horizon étendu  
horizon montagneux

- *plaisir de la montagne*  
- *compréhension du grand territoire*



## N – La montée au Paradis

le Triangle vert  
les Nevreaux / le Sauget  
la route

évasion  
horizon montagneux

- *plaisir de la montagne*



## O – La côte Poutin

puissance du relief et de la roche  
confort de l'ouverture  
risque de disparition de la roche

- *plaisir de l'ouverture*



P – Sur la crête du Bayard  
(vue à créer)  
la vallée de la Saine  
la Haute Chaîne du Jura  
sans doute : Foncine le Haut dans son site

*potentiellement :*  
- plaisir de la vallée  
- compréhension de la vallée de la Saine



Q – Le défilé des gorges

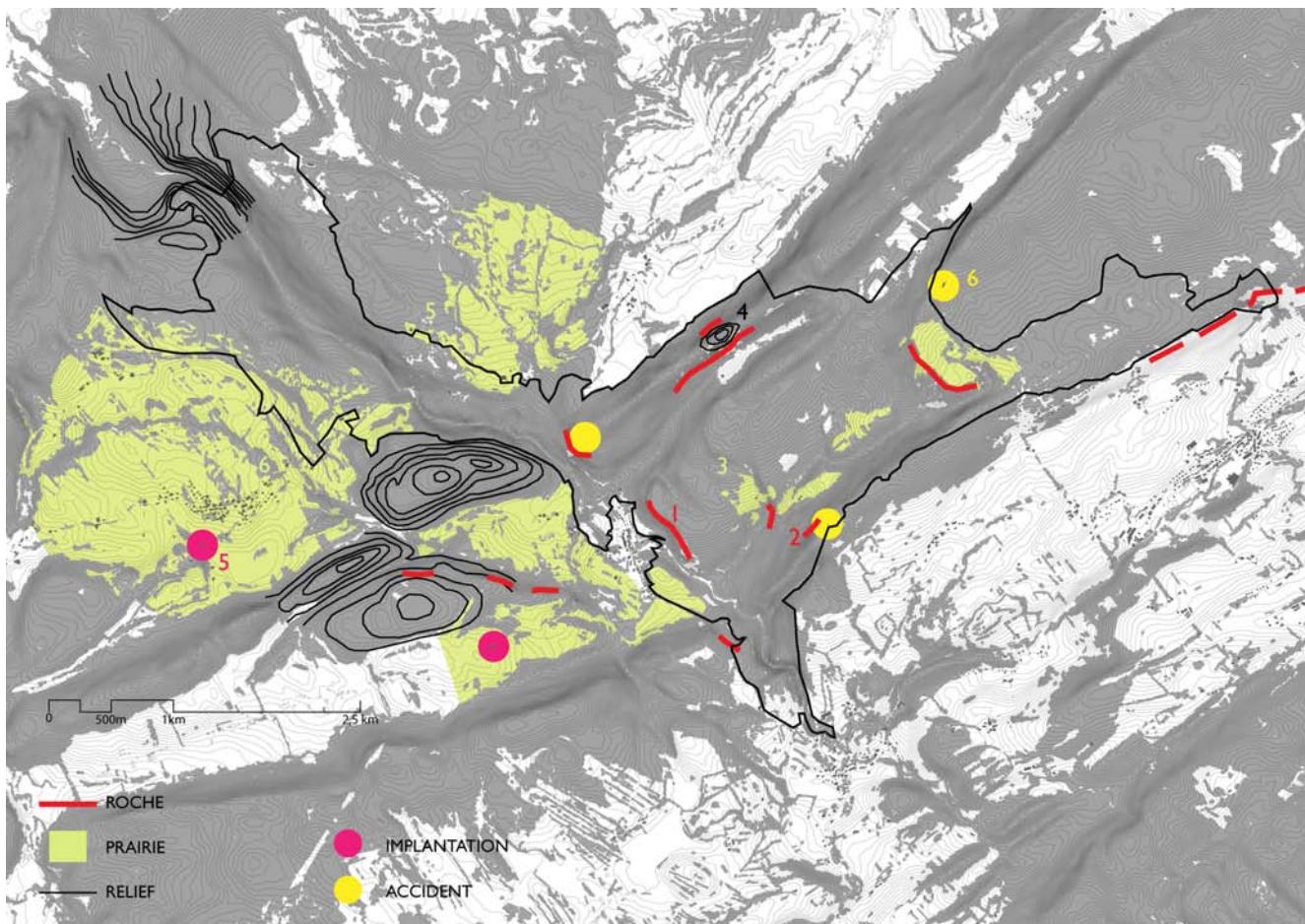
la succession des reliefs  
profondeur (dynamique)  
ouverture visuelle large /proximité du site  
puissance des masses et des reliefs  
évasion du quotidien à proximité des villages et dans  
l'ordinaire de la route

- plaisir de la montagne  
- compréhension du site



## II. POINTS SENSIBLES

### B. Points de repère et clefs de lecture



Dans ce terrain au relief complexe et déroutant, des éléments jouent un **indispensable** rôle de repère. En permettant de **se situer**, ils donnent la possibilité de **s'y retrouver**, de se sentir à l'aise, libre de profiter du site. Ils permettent également de créer des **points communs** aux différentes parties du territoire. Ils peuvent être de différentes natures :

- les **dégagements rocheux** se distinguent tous par leur clarté dans la végétation, et chacun par leur dessin propre. Ils peuvent être naturels, comme l'écaille de Dogger, la Roche blanche, le Couliou, ... , ou artificiels, comme le long de la RD 127.
  - *risque de disparition en l'absence de prise en compte dans la gestion forestière*
- les **prairies** apparaissent par contraste avec les abondants boisements. Les principales sont celles des Nevreaux, du Sauget, du Triangle vert et du Châtelet
  - *risque d'enrichissement en cas de déprise agricole*
- les **formes topographiques**, comme La Montagne ronde, ou la côte Poutin, offrent leur motif propre.
- les **implantations bâties** peuvent proposer des **situations identifiables**. C'est le cas tout particulièrement de **l'église de Chaux**, excentrée sous son monticule, ou du Châtelet, trônant dans sa prairie.
  - *fragilité face à l'évolution de leur contexte, avancée du bâti notamment*
- les **pylônes**, visibles de toute part, offrent des **repères permanents**.
  - *risque de volonté d'atténuation de leur présence dans le grand paysage*



1- L'écailler de Dogger

2- La roche du Coulou



4- La côte Poutin



3- Les Nevreaux



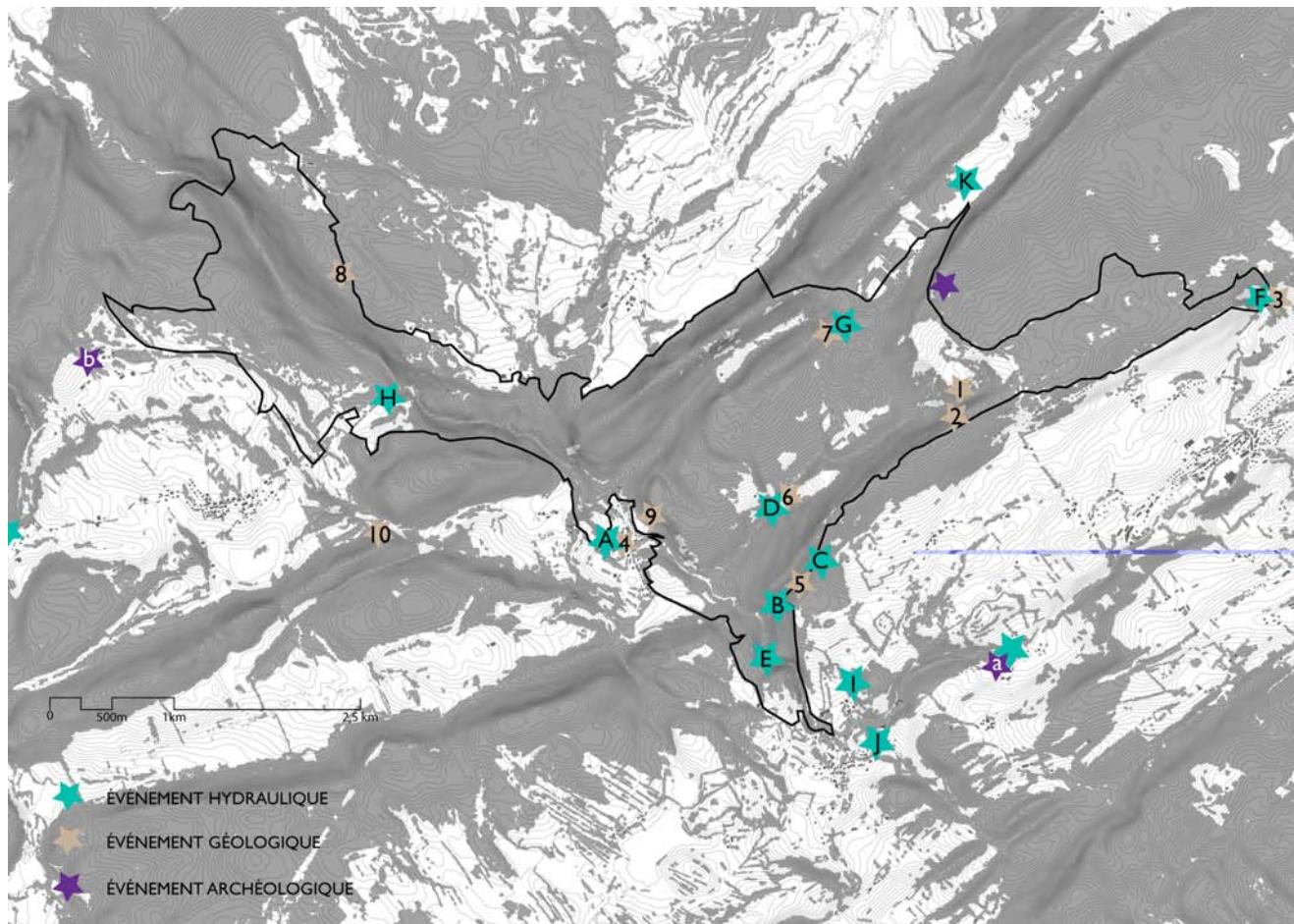
5- L'église de Chaux-des-Crotenay



6- Le Bulay

## II. POINTS SENSIBLES

### C. Eléments hors du commun



Le **climat**, la **nature des roches** et l'**histoire** ont doté le site d'éléments hors du commun. Ils inscrivent le territoire dans les temps géologiques et dans son histoire.

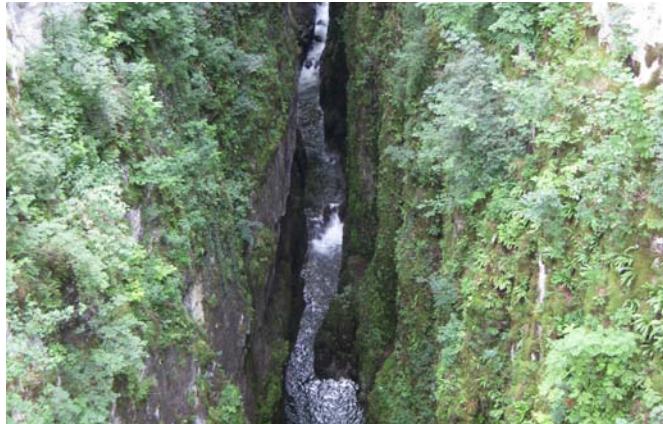
Remarquables, ils participent au caractère du site classé et cristallisent le **plaisir** et la **fierté de vivre** dans un lieu où l'**extra-ordinaire va de soi**.

La **simplicité de ces événements** et de leur accès est la principale condition de leur **appropriation**.

Ponctuels et faciles à photographier, ces éléments jouent également le rôle d'**ambassadeurs du site**. Leur attractivité est une **ressource** pour le tourisme.

Leur valorisation implique le souci de leur **qualité** et de leur **accessibilité (visuelle et/ou physique)** et impose une grande **prudence d'aménagement** (cf IV).

Le **respect de ces conditions** est nécessaire pour ne pas rendre ces éléments incongrus dans leur territoire, ni en déposséder ceux qui y sont attachés.



#### A 4 - La Langouette

Site inscrit depuis 1968, le caractère **exceptionnel** des gorges de la Langouette est depuis longtemps reconnu. **À proximité immédiate de l'espace domestique du village, elles ouvrent une parenthèse sauvage dans le quotidien.**

Dans un temps court et un espace réduit, la Saine se métamorphose de **chute en baignoires polies** avant de basculer dans le **défilé**. Cette richesse offre un site de canyoning idéal et une promenade **populaire, d'accès et de pratique aisés.**



#### B C 5 - Le bief de la Ruine

Le bief de la Ruine, comme la Langouette, se compose d'une **succession d'éléments remarquables, sources, marmites, cascades.** Les cassures s'enchaînent le long du lit de roche et **l'eau brutalisée par ces à-coups** donne naissance à des **galets polis et doux**, notamment dans le creux des joyaux.

L'**intermittence** du bief donne à sa présence une valeur de véritable **événement**, lorsqu'après un assec, il surgit pour reprendre sa place.

Le viaduc, presqu'au pied de la cascade renforce son caractère magistral.

**La chute**, très exposée, est **l'un des emblèmes du site. Le cours du bief et ses sources**, accessibles des Ruines, sont restés **plus confidentiels...** pour le bonheur des promeneurs avertis.

- Manque de qualité des belvédères de la RD127

#### D 6 - Le saut de la Pissoire

Autre **chute intermittente**, le saut de la Pissoire anime la **roche** qui lie les prairies du Sauguet et des Nevreaux.

**Théoriquement visible depuis la RD127**, il est masqué par la végétation.

Au-dessus du Saut, les promeneurs peuvent également découvrir une **marmite**.

- Manque de balisage

- Manque de dégagement sur la RD127

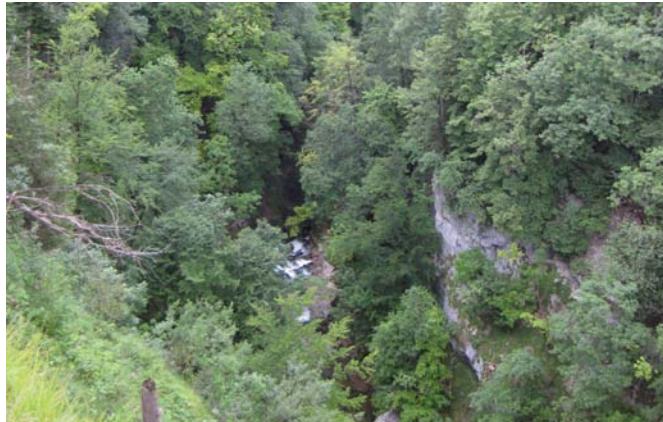


L'incision sous-glaciaire gorges de la Langouette  
Les gorges de la Langouette témoignent de ce qu'est l'érosion glaciaire. Un torrent sous-glaciaire chargé de sédiments abrasif a littéralement scié les calcaires du jurassique moyen de la cluse des Planches, formant cette spectaculaire gorge de 400 m de long. Ce phénomène est apparu au cours du quaternaire lors du passage du glacier würmien\* dans la région. Ce site est proposé au classement en géotope de Franche-Comté sous le n°039-17. (Cordier et al., 2010)

\* Le Wurm est le nom de la dernière période glaciaire qui a duré de -100 000 à -10 000 ans environ.

#### Les cascade et marmites de géants

A la sortie des gorges de Malvaux, juste avant le village des Planches-en-Montagne, il est possible d'observer le travail d'érosion des cours d'eau torrentueux et notamment les marmites de géants qui sont des dépressions cylindriques, creusées par l'eau et les matériaux charriés par celle-ci.



## E - Les gorges de Malvaux

Les gorges de Malvaux offrent leurs **parois de roche** à la Saine. Elle circule au cœur de ce rude écrin, alternant **séquences calmes et vives**.

La **végétation** tend à recouvrir les **roches** et à masquer la vue, diminuant la force spectaculaire des gorges. Canyonneurs et pêcheurs, depuis la Saine, peuvent encore un peu mesurer la hauteur du site et le travail de l'érosion.

Empruntées par la RD et la voie du Tram, prisées des clubs de **canyoning**, les gorges sont l'une des **vitrines du site**.

- Manque de dégagement de la roche et de l'eau



## F 3 - La source de la Saine

Le site de la source oscille entre **puissance et finesse**. Tandis que la concavité rocheuse de la source semble aspirer les affleurements des prairies écorchées, la Saine s'écoule en son creux.

Et à la **massivité et hauteur de la roche** se mêle la délicate **broderie de ses fissures et des pelouses**.

Dans son écrin majestueux, la source est **discrete** n'affirmant une origine que lorsque, dans de rares moments, elle devient **jaillissement**, sautant hors du creux de la Baume.

Les **dégagements** récemment effectués rendent à la source sa pleine **ampleur**.

**Proche du village, dotée d'un parking et aménagée, elle appartient à la vie locale.**

Les sources de la Saine, un exemple de résurgence  
La Saine prend sa source en formant une résurgence sur la Côte du Bayard à 914 mètres d'altitude. Une faille qui entaille les calcaires au dessus de la résurgence permet parfois à l'eau de surgir de façon spectaculaire lors des crues.



## G 7 - La cascade et la grotte des orpailleurs

Sur un chemin balisé, cette **cascade non indiquée** apparaît au milieu des boisements, à la faveur d'une **brusque** différence de niveau dans le cours du ruisseau de l'Entrecôte.

Sa verticalité dessine un angle droit, qui confère un caractère **sculptural** à cette chute.

En aval une **fente** ouvre la roche et l'**imaginaire**, la porte de l'or du Paradis.

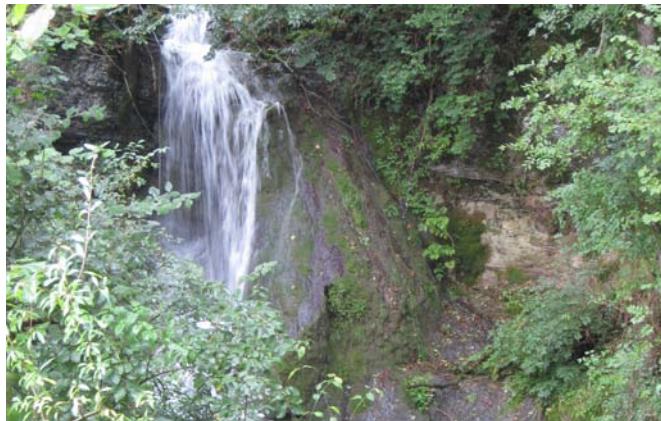
- Manque de dégagement

## H - La cascade de Chaux

**Annoncée** sur les cartes IGN, sa découverte est décevante. **Enfouie dans la végétation**, en saison sèche, elle est presque invisible depuis le **chemin qui la croise**. Dans cette partie **peu fréquentée** du site, elle pourrait cependant être un **point d'appel**.

Témoin de la famille des cascades de **tuf**, son dégagement pourrait en outre être l'opportunité d'une **ouverture sur la Saine** (voire d'une descente)

- *Manque de dégagement*
- *Manque de lien avec la Saine*



## I - La cascade des Douanets (HS)

Seconde cascade de **tuf**, elle reste abritée derrière son anonymat, malgré **sa proximité avec la Voie du Tram et le village**, et sa situation en **bord du chemin**.

Comme celle de la cascade des orpailleurs, sa découverte procure le plaisir de **l'inattendu** et le sentiment délicieux d'être **dépassé par le site**, sa richesse et sa générosité.

## J - Le Saut de la Saine (HS)

Site inscrit, il est peu mis en avant.

Il se manifeste également peu, dominé par l'usine hydro-électrique.

À voir

- *Manque de reconnaissance*



## K - Les tourbières de l'Entrecôte (partiellement HS)

Les événements hydrauliques déjà évoqués sont des manifestations d'eau vive et d'érosion dans des paysages rocheux. À l'inverse, les tourbières sont le reflet d'une stagnation et d'une accumulation, et c'est par leur **végétation** qu'elles se distinguent.

L'exotisme de ce paysage dans le (en limite de) site est mis en scène par sa situation. C'est l'un des éléments forts du site.

**Sur la route de Foncine aux Chalesmes, au pied du Bulay,** c'est un **lieu de passage** fréquenté. Seule frustre l'**absence de place où s'arrêter pour profiter du paysage et du soleil** bienvenu entre deux séquences forestières.

- *Manque de lieu d'arrêt*



### 1 - Les Arboux

Cet événement géologique est remarquable :

- un peu, par l'arrêt franche de son plateau qui place ses **prairies face au ciel**, comme sur une **falaise de bord de mer**.
- beaucoup, par le cône marneux qui, plus bas, prend des allures de dune blanche géante, les **arêtes d'ombre et de lumières** dessinant des **écoulements de matière**. Cette formation **intrigue**, trop terrestre pour être réelle, et décontenance, rencontre invraisemblable du meuble et de la démesure. Elle s'observe essentiellement depuis le **belvédère de la Roche Fendue**. Un **chemin peu fréquenté** donne **accès à son pied**, laissant voir la clarté de la roche à travers la forêt. Caractéristique, elle se repère de loin.



Image P.Collin

### 2 - La Roche fendue

Discrète face aux **Arboux**, la Roche fendue se dresse dans le **vide**. Plus qu'elle-même, c'est l'espace qui la sépare du massif qu'elle met en avant.

**Aménagé** de longue date, un belvédère **sécurise** le point de vue, auquel **plusieurs chemins** mènent.

Sur le versant sud des Arboux, un large cône marneux de près de 100 m de hauteur, dépourvu de végétation, marque le paysage par son ampleur et de spectaculaires figures d'érosion. Ces dernières sont accentuées par l'absence de végétation et le ruissellement peut ici pleinement s'exprimer.

La Roche Fendue illustre les phénomènes d'érosion différentielle dus à la disparité de résistance du substratum (en l'occurrence des calcaires marneux et des calcaires plus purs). Le belvédère permet ainsi d'observer une large et profonde brèche entre la roche du mont et une lame de calcaire dressée.

## 8 - Le lapié ( ?) des bosses

Ces plaques marquent une **terrasse en rebord de versant**. On y parvient par erreur, en **s'écartant des sentiers battus**, à la recherche **d'ouvertures sur la vallée de la Saine** et sur Chaux : pas de vues, mais un lapié.

Ce **dallage hors norme** pose la base de **l'appropriation ludique d'un site à fort potentiel**.

- Manque d'accès
- Manque de dégagement
- Manque d'ouvertures



## 9 - L'écaille de Dogger

Ce fragment de **l'anticlinal des Planches** épouse le village. C'est lui qui perturbe la lecture de l'anticlinal des Planches, en s'intercalant entre les deux côtes Poutin et du Bayard. Mais c'est également lui qui en témoigne le mieux, en exposant ses **lits de pierre convexes**.

Elle est longée à son pied par la voie du Tram mais la **verticalité de sa paroi** rend l'écaille **invisible de près**.

Elle se révèle au fur et à mesure de l'éloignement.

La **végétation** qui pousse à son pied **tend à masquer cet élément fort du site**.

- Manque de dégagement

## 10 - Les plis disharmoniques

à voir

Les plis disharmoniques des Baumettes  
L'affleurement, constitué de marnes et de calcaires du Crétacé inférieur (Bériasien et Valanginien), est visible en bordure de la route départementale n°16, entre Chaux-des-Crotenay et les Planches-en-Montagne (juste en limite du périmètre du site classé). La coupe montre sur 100 m environ toute une série de plis décamétriques dysharmoniques<sup>1</sup>, anticlinaux et synclinaux, faillés par endroit. Cet affleurement permet en outre l'observation d'un faciès laguno-lacustres (calcaires et marnes à charophytes), relativement rare à l'observation.  
Ce site est proposé au classement en géotope de Franche-Comté sous le n°039-31.



#### a b - Les vestiges celtes et gaulois (partiellement HS)

En nombre important, ils jalonnent le site. Si certains sont **reconnus**, menhir de la Chevry (site inscrit), dolmen du Bulay..., d'autres vestiges restent à **découvrir**.

Selon la thèse Berthier, une partie d'entre eux pourrait être des **vestiges d'Alésia**.

Si leur **origine est polémique**, la **présence de vestiges paraît incontestable**.

Dans l'attente de fouilles, il est **indispensable de veiller à ne pas dégrader ce patrimoine** notamment dans le cadre des activités agricoles et sylvicoles.

- *Manque de reconnaissance*
- *Manque de dégagement*

## II. POINTS SENSIBLES

### D. Patrimoine

Le patrimoine lié à l'eau est particulièrement présent, à travers :

- les abreuvoirs, fontaines, lavoirs ... rappelant l'abondance de **l'eau et sa valeur de bien commun**.
- les anciennes forges et scieries ou usines hydroélectriques, traces d'une **industrie artisanale de vallée montagneuse**, que confirment les ouvrages d'art, de la **voie du tram** notamment et qui expliquent les typologies bâties des villages

Un patrimoine **agricole** existe également qui comporte les **Poids publics** mais aussi les **fruitières, part vivante du patrimoine**.

Tous deux, comme la Coop de Foncine le Haut, sont également les traces d'une culture locale très spécifique, basée sur une **organisation collective de la société**.

L'**implantation bâtie et l'architecture** des constructions reflètent également la double **identité agricole et industrielle** de la région, à travers :

- une quasi absence des fermes comtoises, presque réservées aux situations isolées ou aux hameaux
- des villages riches en maison de faubourg, avec quelques maisons de maître
- la présence de clochers à horloge, signes d'usine et de savoir-faire horloger
- une structure linéaire, ouverte sur les champs aux arrières des rues.

Plus communs, de nombreux **oratoires, croix, églises...** jalonnent le territoire des communes. Une attention particulière doit être prêtée aux situations, souvent importantes dans le caractère remarquable de ces éléments.





Chasale





Les fontaines, lavoirs, poids publics, etc, font manifestement l'objet d'une attention. **Quelques réserves** peuvent cependant être formulées quant :  
- aux **vues sur les alentours** qui peuvent desservir les efforts réalisés.  
- à l'usage des jardinières qui lorsqu'elles ne trouvent pas leur place génèrent une **banalisation**.

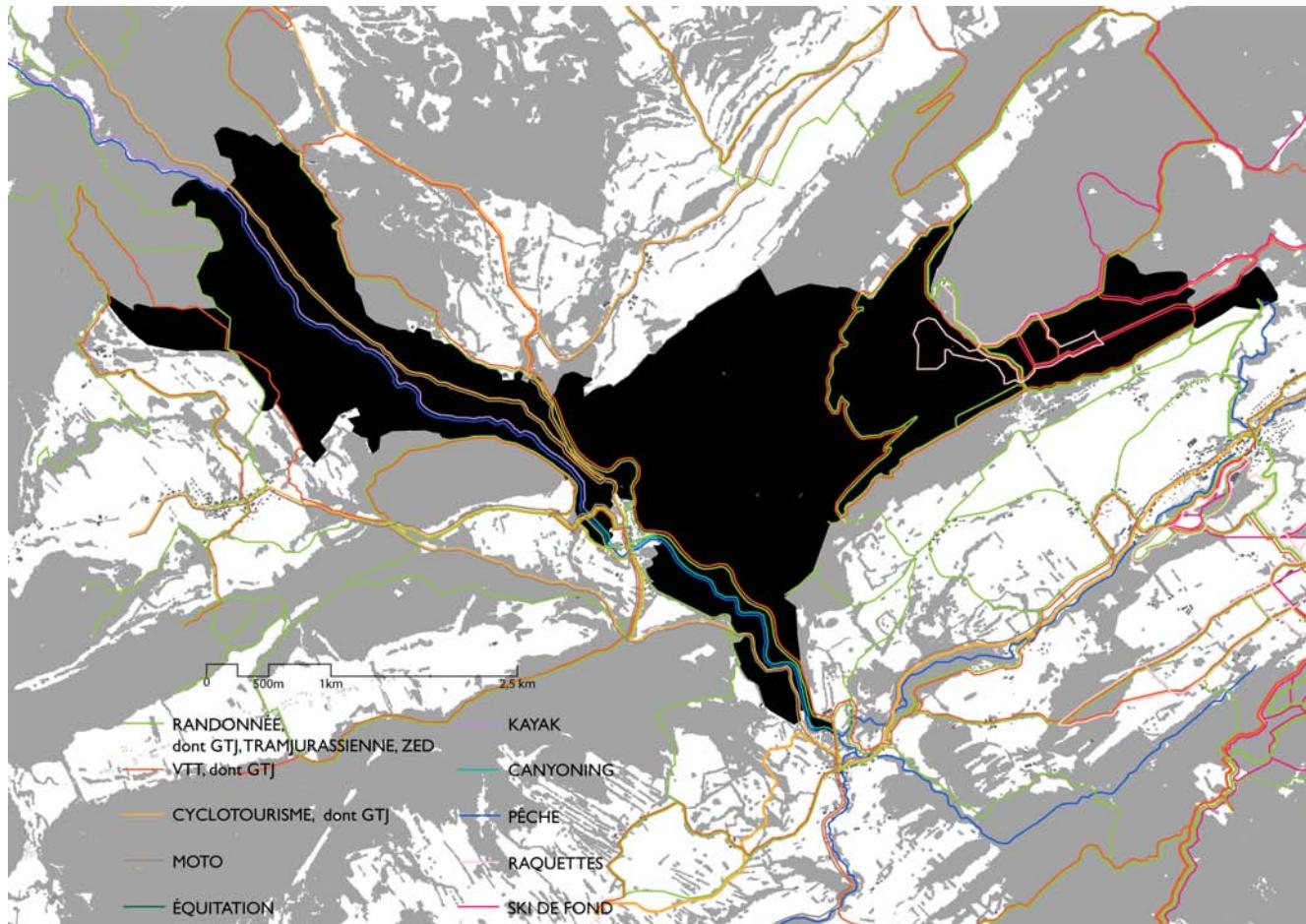
Le **patrimoine industriel** reste à valoriser. C'est particulièrement vrai pour certains bâtiments aujourd'hui mal vécus que leur **reconnaissance** permettrait de mieux **intégrer**.



la lunetterie

## II. POINTS SENSIBLES

### E. Itinéraires



Le recensement des itinéraires mis en avant par l'office du tourisme (GR, GR de pays, PR, cyclo et VTT), ainsi que ceux réputés (GTJ, Tram jurassienne, Zed) révèle un **usage très inégal** du site.

Le **cœur du site**, avec la montée au Paradis par les Nevreux est **notablement absent**, alors que ce chemin est considéré dans le classement comme un itinéraire de référence.

À l'inverse, les **activités convergent autour des gorges de Malvaux et de la Langouette**.

Situation paradoxale, le **versant nord du Val Foncine** est relativement peu fréquenté mais **très exposé**, du fait de l'attrait du versant nord, en hiver notamment.

Cette différence de fréquentation établit une forte **différence de sensibilité** entre les itinéraires, quant à leur **traitement propre et à leur paysage**.

La **hiérarchie** actuelle dégage deux tendances de fréquentation : **les pieds dans l'eau, la tête dans l'horizon**.

Toutes deux sont aujourd'hui lacunaires :

- la rivière se vit de l'intérieur, certains chemins la suivent, mais il est rare qu'ils se rencontrent et qu'elle s'ouvre au promeneur.
- la contemplation de l'horizon n'offre qu'une orientation unique ne permettant pas de comprendre pleinement le territoire du site classé, en particulier la vallée complexe de la Saine et l'implantation des villages.

#### **4 itinéraires principaux** ressortent :

- la voie du tram
- la promenade des gorges de la Langouette
- la route de Chaux à Foncine le Haut
- la Saine de Foncine le Bas à Syam

Ils révèlent la **position centrale des Planches**, à la croisée de ces 4 itinéraires et celle de **Foncine-le-Bas** (3 itinéraires sur 4).

Ils montrent que la **hiérarchie s'établit au profit des itinéraires facilement accessibles et très démonstratifs**.

Les **chemins tournés vers le grand paysage**, demandant plus d'effort ne sont que **secondaires**.

Bien que spectaculaire, la **source de la Saine souffre d'une position ambiguë**, un peu trop loin pour une sortie rapide, pas assez pour constituer une vraie promenade.

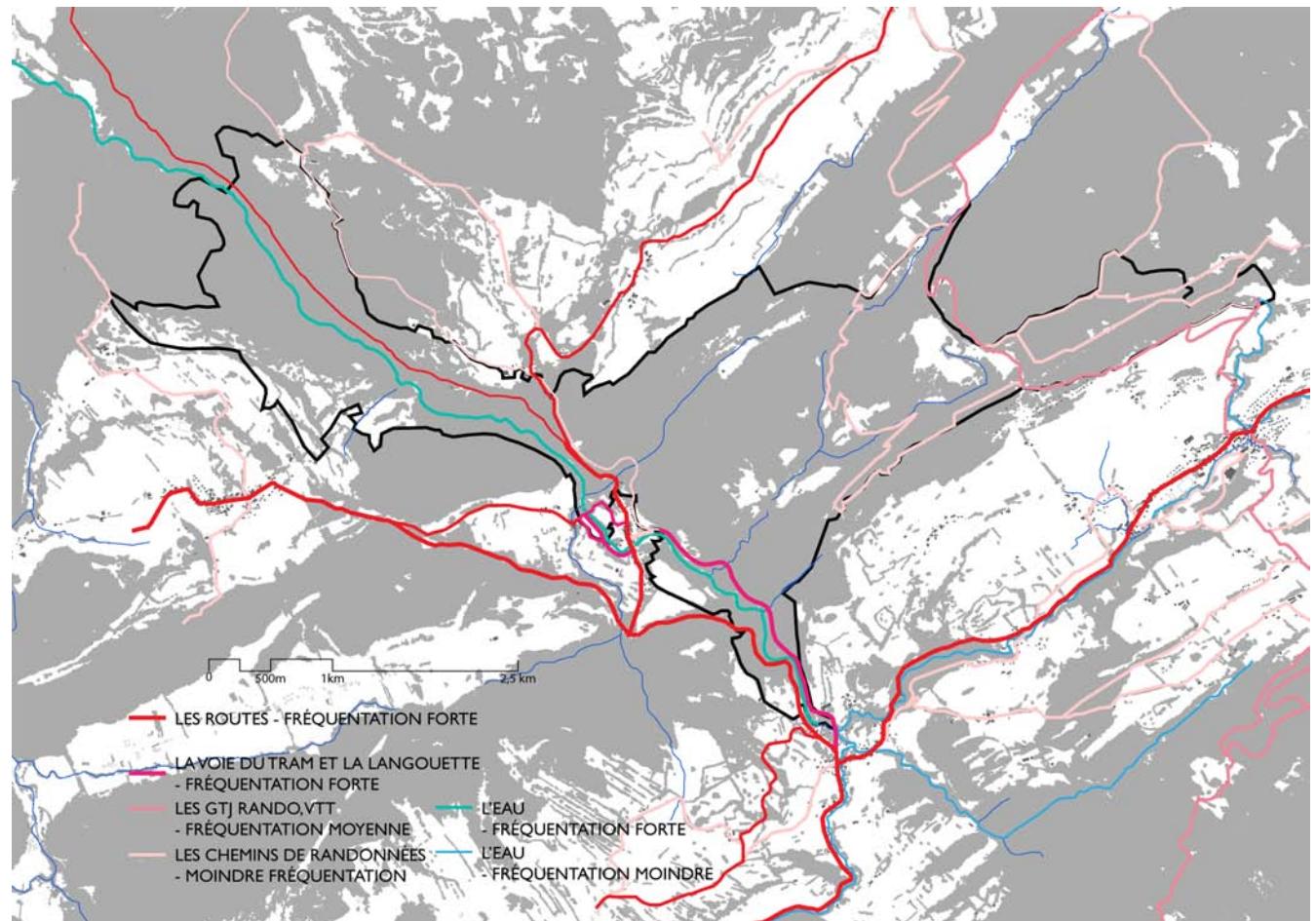
Les orientations des itinéraires proposés et leur hiérarchie définissent **quelles histoires raconte le site**.

Elles devront être confirmées (quant à l'absence du cœur du site et la faiblesse de la Source notamment).

Cette hiérarchie sera en outre à traduire dans le **niveau d'aménagement et de sécurité** de chaque itinéraire.

*- Quelles histoires racontent le site ?*

*- Facilité d'accès et mise en relation des itinéraires et éléments remarquables conditionnent la fréquentation*



## La voie du tram

Le tronçon le plus fréquenté se situe entre Foncine le Bas et les Planches. Il emprunte les Gorges de Malvaux, mais **sans profiter d'un paysage remarquable**, trop bas pour avoir des vues dégagées, trop haut pour profiter de la Saine, trop proche des reliefs pour les voir.

Son paysage proche est cependant agréable, notamment dans les forêt de hêtres. Mais c'est le passage en **viaduc au pied de la cascade du bief de la Ruine** qui porte aujourd'hui cet itinéraire.

Sa situation **entre deux villages** et son **absence de pente** sont également deux raisons importantes de sa fréquentation.

Bien que sa position le place **en retrait du site**, son usage important, promenade du dimanche ou de vacances, Tramjurassienne, lui confère un **rôle d'étandard**.

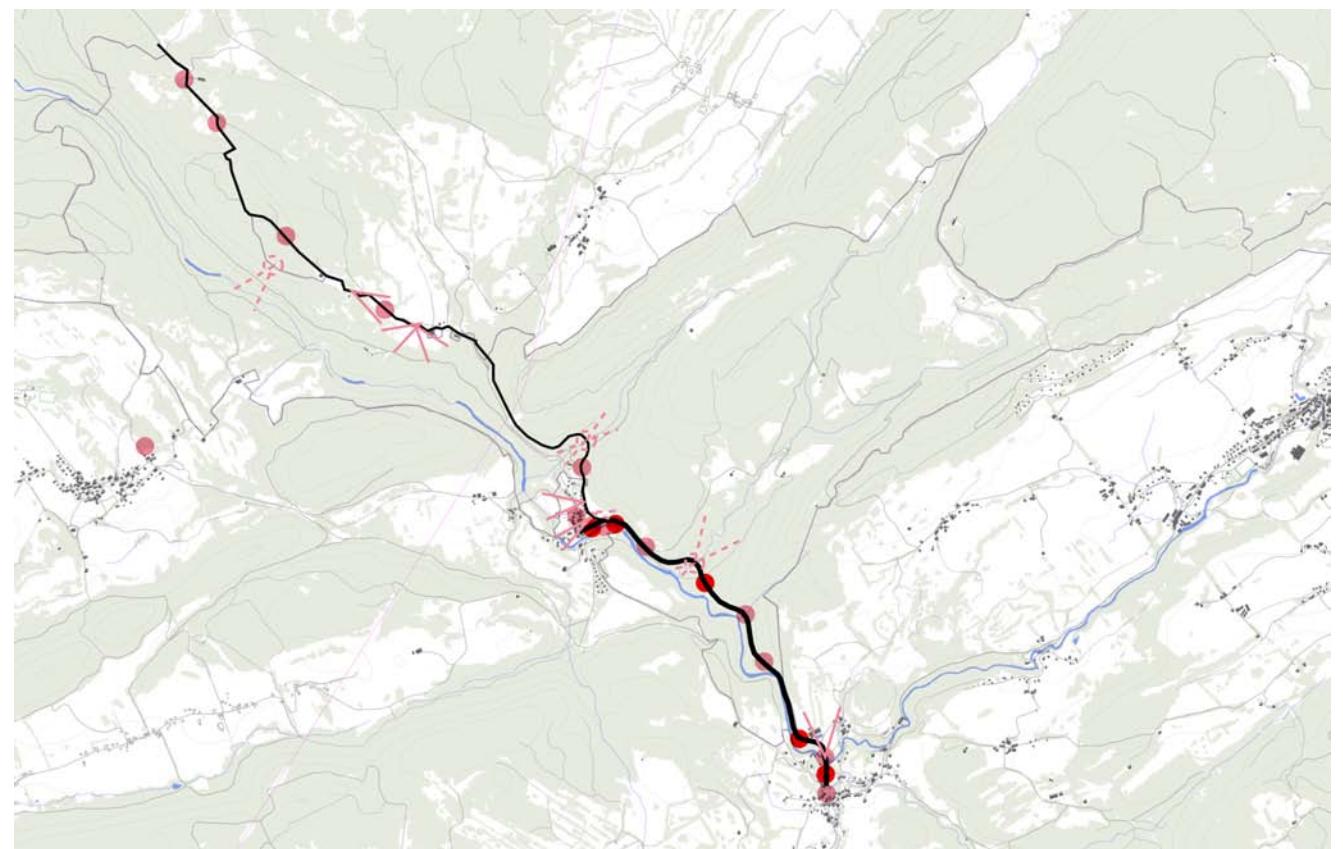
L'intérêt de ce parcours réside essentiellement dans sa valeur patrimoniale.

Elle se manifeste par les différentes infrastructures, viaducs, tunnel, digues, tranchée. Tous ces éléments ne sont pas aujourd'hui correctement valorisés. Par exemple, la fermeture des paysages autour des digues fait disparaître leur site, faisant oublier qu'il ne s'agit pas d'un simple chemin.

L'usage de garde-corps en bois, très communs sur les itinéraires de promenade, contribue aussi à faire oublier l'origine de cet itinéraire.

Plus globalement, la Voie du tram gagnerait à bénéficier d'un **projet de mise en scène de son caractère patrimonial**.

Des dégradations sont observables sur les viaducs et, tunnel. Ces **infrastructures** doivent faire l'objet d'une surveillance et d'un entretien, non seulement pour **assurer son fonctionnement**, mais surtout pour conserver **le principal intérêt de la voie**.

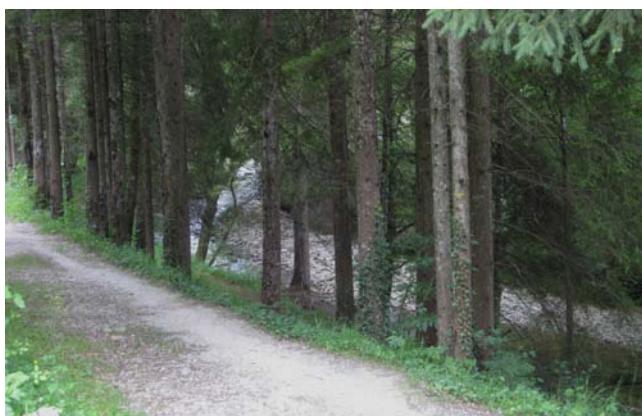


Quelques points sont par ailleurs à améliorer :

- les accroches avec les villages (fondamentales, cf II.F)
- le rapport à la Saine, et le dégagement des gorges
- insertion du bâtiment agricole (Foncine le Bas)
- le traitement des infrastructures forestières (plateforme des Planches)

Une réflexion sur la **sécurisation du site** devra en outre être menée dans un travail conjoint avec les élus.

Moins fréquenté, le tronçon du plateau, **entre les Prés de Cran et les Bosses**, mérite une plus grande reconnaissance. La création d'un point d'attrait au lapié donnerait une finalité intermédiaire et accessible, pouvant à la fois faire **découvrir ce site et rendre évident ce chemin**.



## La Langouette

La Langouette est le **premier point d'attraction** du territoire, profitant du meilleur rapport effort / plaisir. Très fréquentée par les habitants comme par les touristes, elle **porte l'image du site**.

Les gorges de la Langouette se situent entre le centre des Planches et Montliboz.

Aujourd'hui l'accès se fait principalement depuis le parking du pont. Le site fonctionne **indépendamment du village**.

La **séquence de sortie du village** vers la Langouette, en suivant le balisage, donne pourtant un **bel aperçu des Planches dans son site** :

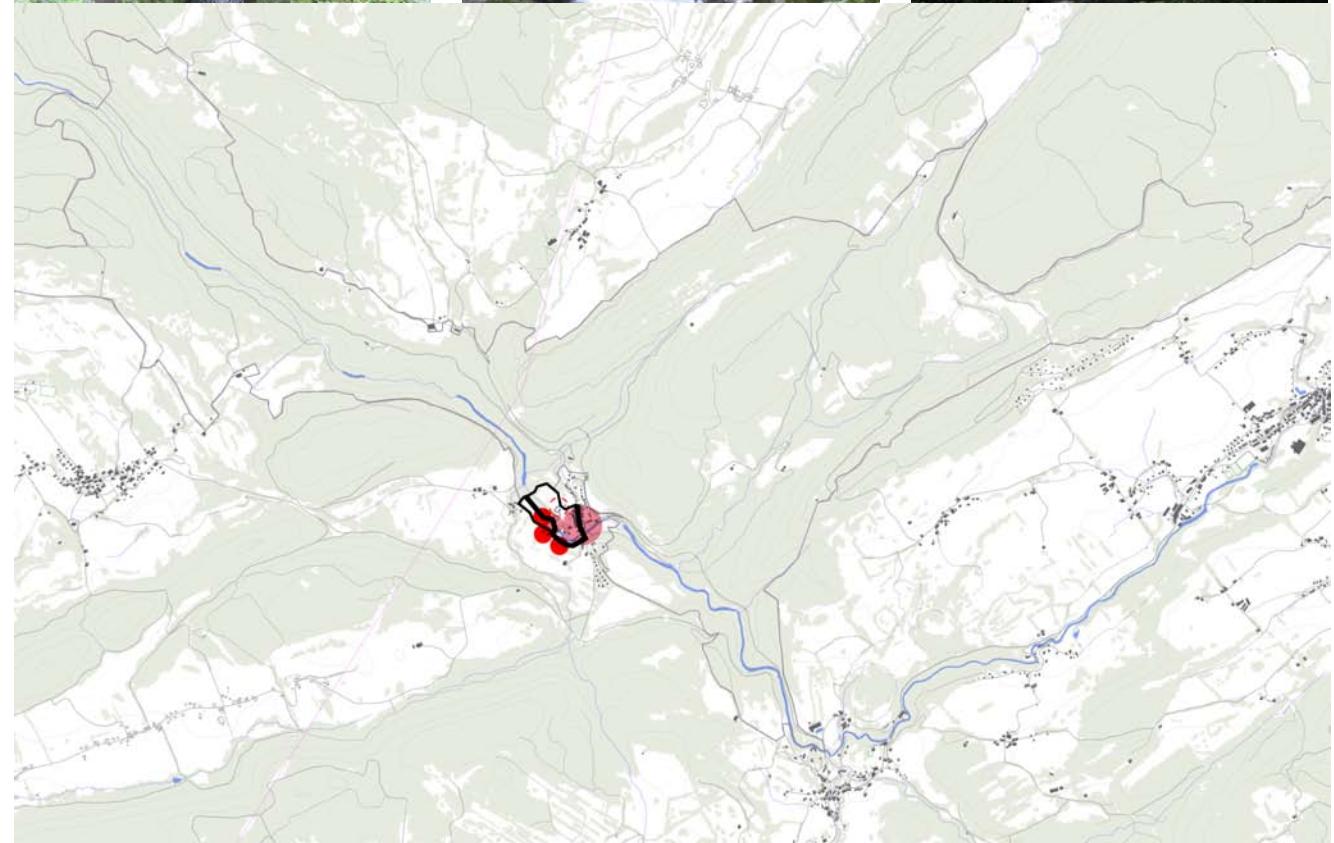
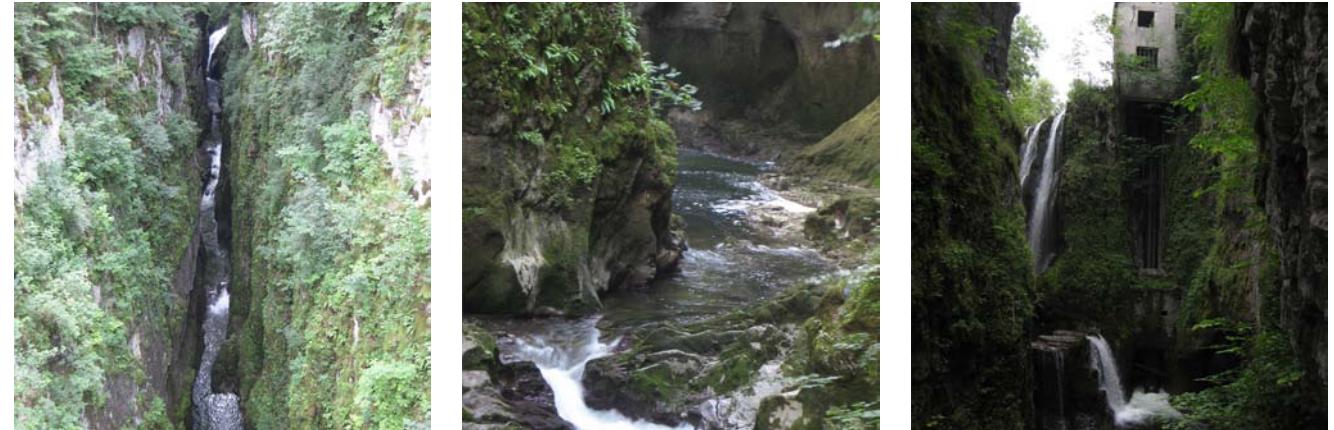
- vue sur l'église au point de rencontre des monts
- vues sur la Saine vers les rochers du Château de la folie et vers l'écailler de Dogger
- vue sur la Saine vers l'église et le bâtiment du relais, devant l'écailler de Dogger.

Elle permet au passage de découvrir le Poids public et le Relais

Alors que les Planches ne disposent plus de commerces (hors GAEC), la **valorisation de cet itinéraire** pourrait permettre à la fois de **redynamiser le village et de profiter du parcours**.

Au niveau de l'usine hydroélectrique, la situation est ambiguë. Un pont, manifestement aménagé, attire... vers le village, tandis qu'une plateforme indéfinie évoquant un **délaissé constitue l'entrée du site...**

L'aménagement de la Langouette très métallique **s'intègre bien** dans ce site au sortir du village et placé sous l'égide de l'usine hydro-électrique. Son implantation décrochée du sol, permet un aménagement aux formes simples. Pouvant paraître artificiel, il est en fait moins interventionniste qu'un terrassement, ne faisant qu'emprunter le site, sans le modifier.



Sur cet itinéraire, les points à améliorer ou à surveiller sont :

- la haie de thuyas le long du chemin menant et à la Langouette, et dans l'axe de la Saine depuis le pont
- les vues sur les constructions de la butte au niveau du Poids public et depuis la Langouette
- l'entrée du site côté village
- les vues sur la maison au-dessus des gorges (depuis le deuxième belvédère notamment)
- la parcelle de résineux au sortir des gorges

L'usine hydro-électrique, élément à part entière de la dramaturgie de la Langouette, doit également faire l'objet d'une attention particulière. Si son air abandonné n'est pas véritablement problématique sur le plan paysager (on imagine mal ici un bâtiment coquet), il est en revanche inquiétant pour sa pérennité.

L'implantation de la publicité pour le Gaec de la Langouette, devra peut-être aussi être revue.

Au-delà du **rapprochement avec le village**, une **mise en relation** de la Langouette avec **d'autres itinéraires** (comme c'est le cas avec la voie du Tram) serait profitable :

- pour son **intégration**
- pour son exploitation comme une **porte d'accès au territoire** et au reste du site.



## Les routes (RD 16,17,127)

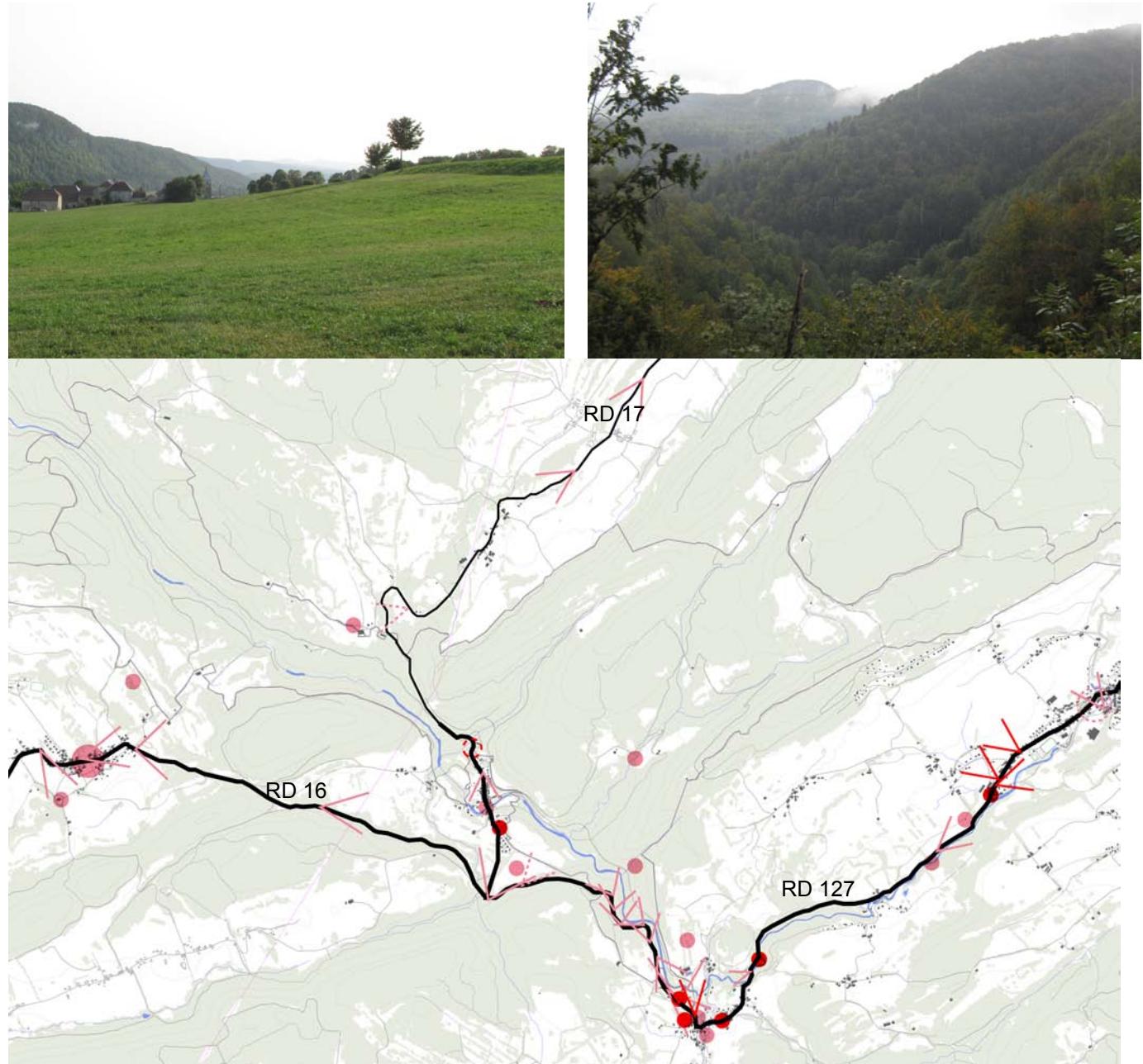
Les routes sont l'**axe de référence du territoire**, c'est elles qui déterminent le **paysage quotidien**. Les tronçons les plus fréquentés sont la route de la Perrena aux Planches (venant de Nozeroy), et celle menant de la RN 5 (Pont de la Chaux) à Foncine-le-Haut. La route de Syam aux Planches semble réservée à ce simple trajet et aux initiés cherchant à éviter la RN.

Ces voies donnent à voir une quantité importante de « **(belles) vues** ».

Elles traversent des sites disposant, potentiellement ou effectivement, de grands paysages remarquables :

- le val des Chalesmes et son **paysage typiquement jurassien**, déroulant un tapis de prairies à l'horizon
- la descente vers les Prés de Cran, raccrochant par delà la **Saine** les deux morceaux du **plateau de Nozeroy**
- la clairière de Chaux, laissant découvrir au fur et à mesure de l'avancement **les reliefs du site classé**
- la clairière de Montliboz, révélant (potentiellement) **l'entrée des gorges**
- le triangle vert, dernier regard sur le **site** avant d'entrer dans les gorges (plus fermées dans ce sens de circulation)
- les gorges, et leur **mise en perspective des reliefs** du site classé et de la **cascade du bief de la Ruine**, tronçon extra-ordinaire d'usage quotidien, à deux pas des villages
- la **vallée de la Saine** qui apparaît au grand jour au niveau de la Chevry

Des vues plus ponctuelles mettent en avant les **rapports de Chaux, des Planches et de Foncine le Bas avec leur site**, à travers l'implantation de leur église. À **Foncine le Haut**, l'**oratoire** n'explique rien mais propose une situation forte, icône-signal de l'arrivée au village.



Les principaux points à améliorer se situent dans les villages (cf aussi II.F) :

- au niveau des entrées des deux Foncine
- au niveau de l'entrée côté RD des Planches suite aux terrassements liés à l'extension du village
- à voir avec le vieillissement, au niveau de la réfection de l'intersection et de la route à l'entrée côté Syam.

- dans les délaissés de Foncine le Bas
- dans les vues sur la partie bâtie de Sous le Bayard

Sont également regrettables :

- le manque de vues sur le saut de la Pissoire
- la présence d'un bosquet masquant la vue de l'entrée des gorges dans la clairière de Montliboz
- le manque de sécurité pour les piétons entre les plateformes et les belvédères

En outre plusieurs plateformes issues des travaux de la RD dans les gorges donnent une image très autoroutière. Leur évolution est souhaitable, pour retrouver une connotation plus appropriée à la situation.

De même, si la création des belvédères sur les gorges et la cascade est heureuse, la qualité de leur aménagement ne semble pas à la hauteur.



## La Saine au fil de l'eau

C'est un itinéraire **peu tourné vers l'extérieur**. À l'exception de la pêche, les activités qui s'y déroulent sont très orientées et sans doute peu attentives aux alentours. Cependant elle est très **utilisée**. Et c'est **l'axe du site classé**.

Difficile de parler de la Saine quand on ne fait ni pêche ni canyoning ni kayak.

On la suppose pleine d'attrait, mais elle reste **bien cachée**, tout particulièrement à l'intérieur du site classé, où elle ne se montre qu'à l'occasion de ses traversées de villages.



C'est dans les **gorges de Malvaux**, où les roches ont largement disparu que la **situation** semble la plus **critique**.

Ailleurs il s'agit surtout d'exploiter le potentiel de **situations** :

- possibilité de fournir un **point d'accès à la Saine** et profiter de la **présence de l'eau**, au centre de **Foncine le Haut**

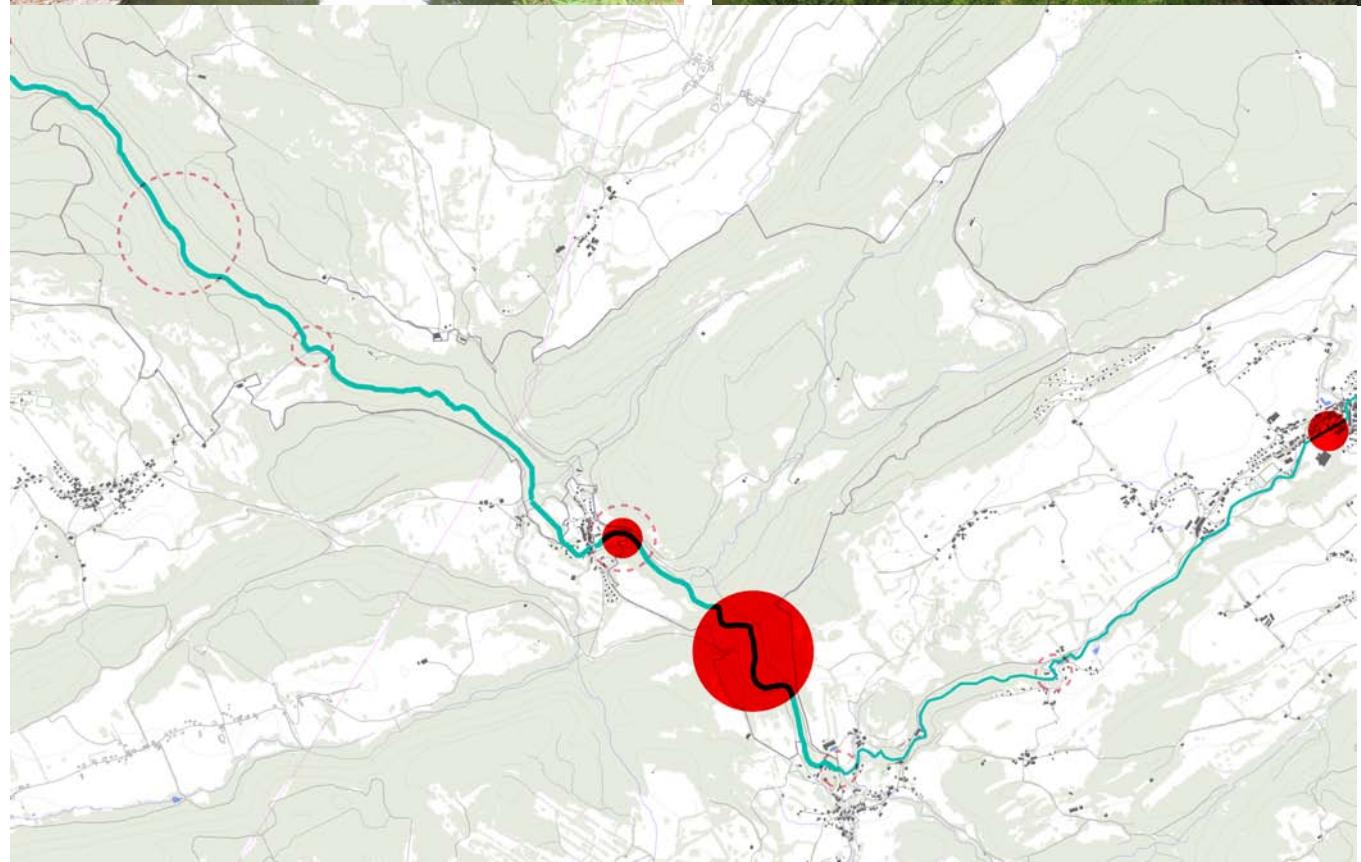
- **plage** apparue avec l'évolution du lit de la rivière, en bas du viaduc de **Foncine le Bas**'

- **berges** proches de l'eau, aujourd'hui enrésinées mais pouvant être reconvertis pour d'autres usages entre la voie du Tram et les Planches

- **cascade de tuf** de Chaux se jetant dans la Saine, pouvant rapprocher Chaux de la rivière et créer un **appel** vers cette partie de **rivière calme**

Plus largement, la rivière, **de Syam à sa confluence avec la Senge**, pourrait être ouverte à **d'autres usagers qu'aux seuls pêcheurs et kayakistes**.

La question des responsabilités liées au canyoning devra être résolue.



Le déplacement du lit de la Saine introduit la nécessité d'une réflexion sur **le traitement des berges**.

Deux types de berges existent aujourd'hui, **naturelles** -majoritairement- ou **maçonnées**. Ce vocabulaire est adapté aux situations dans lesquelles il est employé.

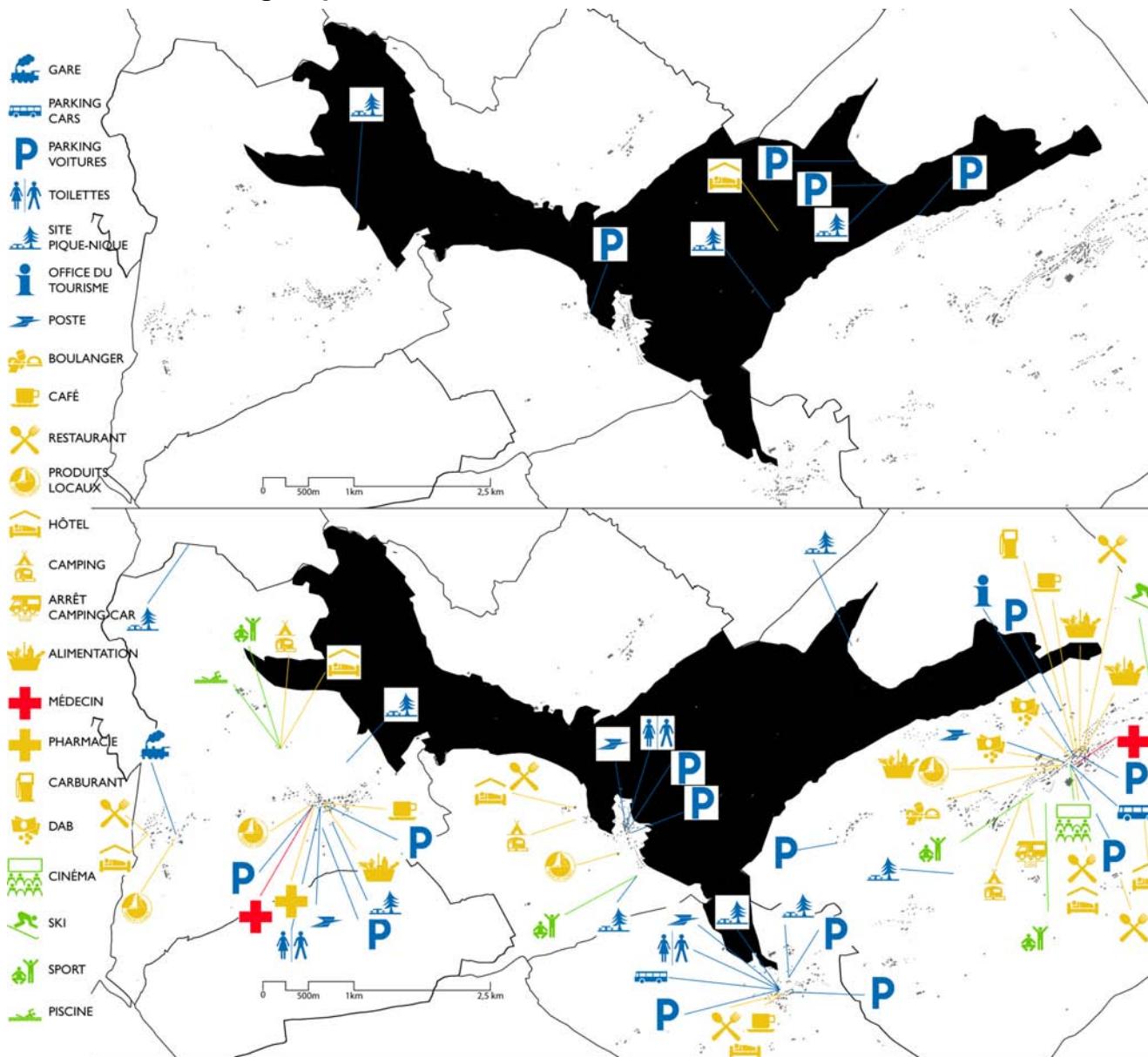
Des **remblais-gravats-déchets** apparaissent aux Planches pour tenter vainement de contrer le déplacement du lit. De telles interventions sont **évidemment inadaptées**.

Des solutions telles que des **enrochements** ne seraient **pas non plus à leur place dans ce territoire**, dont l'un des traits majeurs est la **rencontre entre main de l'homme et sauvage**.



## II. POINTS SENSIBLES

### F. Les villages, portes d'entrée du site classé



**Exclus de l'emprise du site classé, les villages en sont néanmoins indissociables :** ce sont des points de passage indispensables, qui participent au fonctionnement du site et assument sa représentation hors de son relief.

#### Fonctionnement

L'état des lieux montre une **dépendance claire du site classé envers les villages** :

À l'exception du refuge du Paradis, il n'y a pas de lieu d'hébergement et très peu de places sont aménagées pour s'installer ou se garer.

Les **villages** disposent par contre de certaines **commodités utiles au site** : globalement, on trouve alimentation, médecins, produits locaux, toilettes publiques, stationnement, poste et lieu de pique-nique... (L'hébergement (hors gîte) et la restauration sont les points faibles). Tous les villages n'ont pas le même niveau d'équipement, mais l'exemple de Foncine le Bas montre qu'un équipement de niveau moyen peut être bien valorisé.

Le **regroupement stratégique** des quelques services disponibles crée un **cœur de village attractif**, concentré sur l'essentiel (stationnements, toilettes, poste, pique-nique et le Marandon - hôtel café restaurant). Situé à l'entrée de la voie du Tram, ce **cœur profite à la fois aux habitants et aux touristes qui contribuent à le faire vivre**.

La **faiblesse du site classé** ne doit donc pas être prise comme un déficit mais comme une **opportunité de mutualiser des besoins**, pour essayer de retrouver des commerces disparus avec l'évolution de la démographie et des modes de vie.

Saisir cette opportunité renforce la responsabilité des villages dans la perception du site.

## Représentation

Ce rôle impose aux villages d'être vigilants sur :

### - leurs entrées

Elles donnent la première image des villages, concourrant au sentiment d'être arrivé et fondant leur hospitalité.



### - l'espace public

Le caractère des espaces publics est également responsable du sentiment d'être accueilli (ou non) et incite (ou non) à l'arrêt.

Leur commodité en conditionne la possibilité pratique.



### - le développement urbain

Il est particulièrement délicat dans des territoires comme celui-ci où les contraintes de site ont généré des implantations très spécifiques.

Leur non-respect peut modifier la hiérarchie du village, en mettant en avant des extensions, n'ayant pas légitimité à le représenter. Il peut également amener le village à entrer en concurrence avec son site et casser l'équilibre homme nature.

Le relief est particulièrement traître en matière d'extension urbaine.

Par ailleurs il est aujourd'hui bien établi que la proximité est un facteur de vie des villages et de l'économie locale.



### - les typologies architecturales

Une typologie se voulant « de montagne » (**chalet en bois**) se développe dans et hors des villages. Elle trahit une mécompréhension de l'identité de la région. (cf patrimoine)

C'est dans la protection des constructions, **tavaillons et mur de bois de chauffe** que l'altitude se manifeste.

A l'exception de Foncine le Haut, les villages révèlent dans leur recensement un nombre important de logements vacants. Leur réutilisation est évidemment, dans un premier temps, une réponse au maintien de l'identité architecturale et par ricochet à la gestion du développement urbain.



## II. POINTS SENSIBLES

### G. les constructions isolées

Quelques constructions isolées sont présentes dans le site. Leur évolution devra être dans tous les cas être étroitement contrôlée.

#### La ferme du Sauget

Son accès est symboliquement **fermé** par des panneaux « Attention au chien » ainsi que par la présence intimidante d'une barrière pour véhicules et de caméras de surveillance. Précautions compréhensibles au vue de l'isolement de la ferme, mais malvenues quand le promeneur cherche son **chemin... à demi-privatisé par la ferme**.

De fait, nous ne sommes pas en mesure de parler du bâtiment, rester caché derrière ses **hautes haies**.

Une **clarification du droit d'accès** est nécessaire.



#### La ferme des Nevreaux

Elle ressemble aujourd'hui plus à un **chalet** qu'à une ferme, manifestement devenue habitation. Ce caractère est renforcé par des **plantations sans origine locale**. Des câblages « traînent » aux alentours de la ferme.

Les **limites discrètes** entre la propriété et la prairie sont le point le plus positif. Cependant cette qualité ne peut être valorisée avec la nature des **végétaux actuels**.



### La ferme de la côte Poutin

Propriété de la **fédération des chasseurs**, souvent vide, elle affiche un air fermé mais reste complètement accessible, **prêtant sa terrasse à qui veut admirer la côte Poutin**. Comme les deux autres fermes, elle jouit d'une **vue remarquable**. L'aménagement de ses abords laisse le sentiment d'une **ferme directement dans la prairie**. Le **chemin** menant à la prairie est adapté à un **usage facile**. Cette ferme dispose donc d'un **fort potentiel**.



### Le refuge et la maison du Paradis

Propriété des **Loisirs populaires dolois**, le refuge comporte une partie ouverte, spartiate, et une partie fermée, utilisée par l'association lorsqu'elle est là. Le refuge est **au bord du chemin, sans clôture**.

Le Paradis est extrêmement décevant :

- une **plateforme** a été **remblayée** pour créer une place de retournement.
- le **sentiment d'enfermement** domine, généré par les plantations de résineux encerclant presque le refuge.

Ce contexte est aujourd'hui **préjudiciable au refuge**. Dans sa prairie, une habitation légère reste discrètement en retrait. A l'abri des regards, elle profite d'une certaine autonomie... à suivre.



### La ferme hangar de l'Entrecôte

Ancienne ferme reconvertisse en **hangar agricole**, elle rappelle l'occupation passée de l'Entrecôte. Elle éveille l'attention avant de découvrir les **chasales dans le bois**.

Elle est posée **sans limite** dans la prairie, une zone humide lui servant de seuil.

Elle recèle aujourd'hui une **valeur patrimoniale** à laquelle son ouverture s'accorde bien. On peut cependant s'inquiéter de sa **pérennité**.



## Le hangar du bief de la Ruine

**Hangar forestier** il expose tas de bois et tracteur. Simple **structure de bois** recouverte d'une tôle, il **s'insère dans la forêt**, léger de près et invisible de loin.

Son traitement et celui de ses limites semblent **adaptés à sa situation et son usage**.



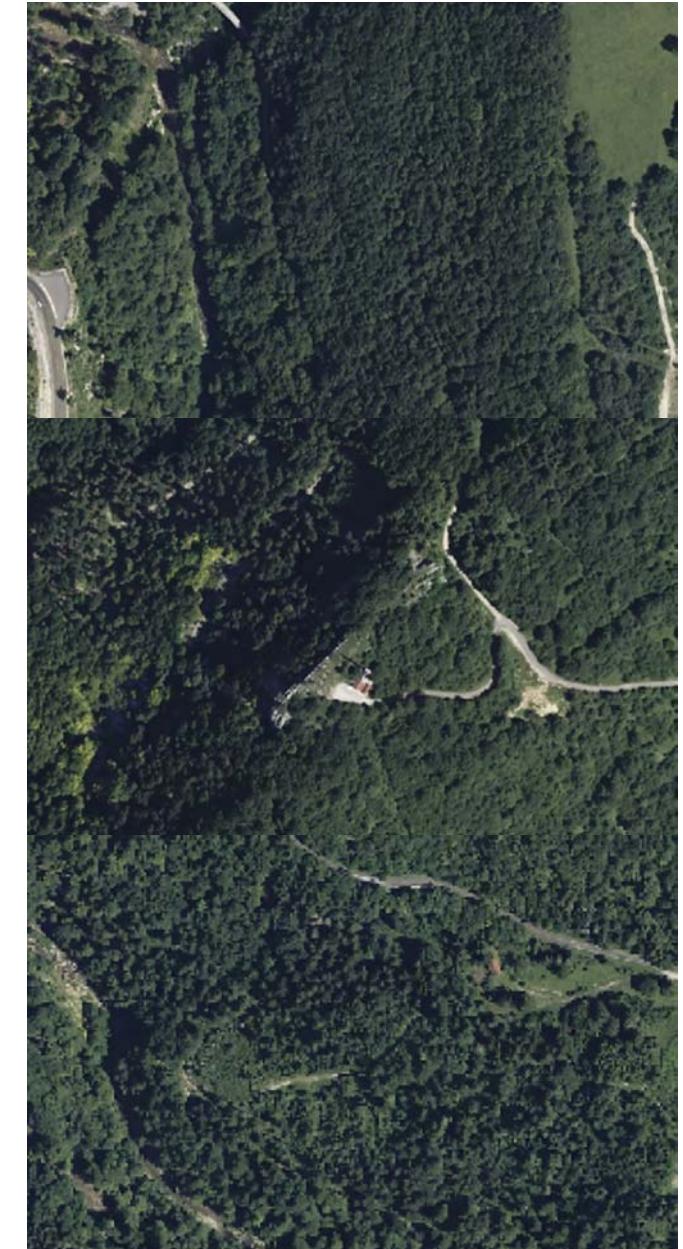
## Les bâtiments du Couliou

Ces bâtiments d'infrastructure (**télévision et électricité**) sont implantés sur un **belvédère facilement accessible**. Ils sont donc situés dans un lieu très fréquenté.

De typologie et de qualité architecturale **inadaptées aux enjeux du site**, leur **environnement est en outre de piètre qualité** : surface revêtue démesurée, sans limite propre, hétérogène, clôture grillagée en ajout etc.

L'ensemble paraît d'autant plus inapproprié que le belvédère est traité très naturellement.

**Un travail sera indispensable sur ce site.**



## La construction de la route de Syam

Accessibles depuis la route de Syam aux Planches, cette maison est **difficilement accessible**.

Elle se situe à **flanc de coteau**, dans une clairière de **la forêt**. **Proche de la Saine**, elle est cependant coupée de la rivière par la végétation.

À voir...



